

En même temps et dans le but d'améliorer immédiatement la condition des travailleurs, nous présentons les demandes qui suivent :

DEMANDES SOCIALES

1o Réduction des heures de travail proportionnellement aux progrès de la production.

2o Le Canada doit obtenir la possession des chemins de fer, canaux, télégraphes et téléphones et autres moyens de transport et de communications ; mais aucun employé ne pourra être renvoyé pour raison politique.

3o Les municipalités doivent obtenir la possession des chemins de fer locaux, bateaux passagers, usines à gaz, usines à électricité et autres industries qui sollicitent des franchises municipales ; mais aucun employé ne pourra être renvoyé pour raison politique.

4o Les terres publiques doivent être déclarées inaliénables. Révocation de tous les octrois de terre à des corporations ou à des individus qui n'ont pas rempli les conditions requises.

5o Incorporation par les provinces des *Trade Unions* qui n'ont pas d'organisation nationale.

6o Privilège exclusif pour la Puissance du Canada de faire des émissions monétaires.

7o Législation pourvoyant à l'administration scientifique des eaux et forêts et interdisant le gaspillage des ressources naturelles du pays.

8o Libre emploi de toutes les inventions ; la nation devant rémunérer les inventeurs.

9o Impôt progressif sur le revenu et taxe sur les héritages avec exemption sur les petits revenus.

10o Education scolaire de tous les enfants au-dessous de 14 ans, obligatoire, gratuite et accessible à tous, au moyen de l'assistance publique en repas, vêtements, livres, s'il est nécessaire.

11o Rappel de toutes les lois contre la mendicité, le vagabondage et des lois somptuaires. Liberté absolue d'association.

12o Statistiques officielles sur la condition du travail. Prohibition du travail des enfants en âge d'aller à l'école et de l'emploi des femmes à des travaux pernicieux pour leur santé et leur moralité. Abolition du système du travail des prisonniers par contrat.

13o Emploi des ouvriers sans travail par les autorités publiques (municipales, locales et fédérales.)

14o Paiement des salaires en monnaie légale canadienne. Équation des salaires des hommes et des femmes dans les mêmes travaux.

15o Lois pour la protection contre les accidents dans tous les travaux, et loi effective de responsabilité des patrons.

16o Assurance par l'état contre la maladie et la vieillesse.

DEMANDES POLITIQUES

1o Le peuple doit avoir le droit de proposer des lois et de voter sur les mesures importantes suivant le principe du *referendum*.

2o Abolition du pouvoir de *veto* de l'exécutif là où il existe.

3o Autonomie municipale.

4o Vote direct et scrutin secret pour toutes les élec-

tions. Droit de suffrage universel et égal pour tous sans considération de croyance, couleur ou sexe. Les élections doivent être jour de congé. Introduction du principe de la représentation proportionnelle.

5o Tous les officiers publics sont soumis au rappel par leurs divisions respectives.

6o Loi criminelle et civile uniforme pour tout le Canada. Administration gratuite de la justice. Abolition de la peine de mort.

L'OFFICIER FRANÇAIS ET L'OUVRIER FRANÇAIS

On se fait au Canada une idée très fausse sur la position de l'officier français ; je ne parle pas de la position sociale, elle est magnifique, mais de la position financière, elle est pitoyable et déplorable.

La présence des officiers anglais et le chiffre de leur solde nous déroute et bien des jeunes gens, très français de cœur, parmi nos Canadiens, entrevoient des horizons fantastiques dans cette existence qui est la plus lourde et la plus douloureuse de toutes.

Je ne prendrai pas pour point de comparaison, l'ouvrier canadien ; ce serait trop humiliant à cause de l'écart des chiffres : je prendrai l'ouvrier français.

L'officier français est moins payé que l'ouvrier de son pays.

L'officier, c'est le gardien du drapeau, le défenseur du territoire, le fils dévoué de la mère-patrie. Quand il passe, précédé des tambours, enseignes déployées conduisant à la revue ou à la guerre les enfants du sol dont il est le père responsable — et quelle responsabilité ! — toutes les têtes se découvrent, tous les coeurs battent, tout ce que nous contenons de bon et de généreux nous remonte à la gorge, s'exprime par un sanglot ou par un vivat. Il personifie non seulement l'honneur, mais l'honnêteté, cet honneur bourgeois.

En supposant qu'elle fut guidée moins par le besoin d'une justice distributive que par sa propre admiration, la société devrait donc — mesurant sa générosité à son estime — créer à l'officier une situation exceptionnelle.

Or, entre toutes les positions ouvertes à la bourgeoisie, il n'y en a pas de plus marchandées et de plus précaires.

Si je prends comme exemple un officier sortant de Saint-Cyr ou de Polytechnique ; non seulement il lui a fallu se livrer à des études complètes et passer son baccalauréat, mais ensuite suivre au collège les cours de divisions spéciales, réussir à un concours, donner deux ans à la première école, et deux à la seconde où le prix de la pension est de \$200 par an et celui du troussseau de \$120.

Evaluons donc à \$5,000 le coût de l'éducation, des